

Introduction



Openfield surmonté d'un bosquet, vu depuis le hall de la gare de Belfort-Montbéliard TGV, Photographie Coralie Vienot, 2015. Avec l'aimable autorisation de l'auteur

La dynamique des territoires ruraux, dans un monde en mouvement, est éclairante pour saisir les réalités spatiales, et les évolutions à l'œuvre dans la géographie de la France. Il ne s'agit pas, bien sûr, de nier l'importance du fait urbain, mais de reconnaître que tout n'est pas urbain et que la connaissance du rural est indispensable à un aménagement durable de l'articulation ville-campagne.

On pourrait aller jusqu'à dire que la campagne éclaire la ville, comme si après en avoir été le négatif, elle donnait aujourd'hui une photographie des envies d'espaces telles que les vivent les urbains. Ces envies reposent sur des représentations et donc bien souvent sur des idées reçues. C'est pourquoi nous avons mobilisé le cliché à chaque fois que c'était nécessaire, parce que les images d'Épinal font aussi partie d'une culture générale qu'un manuel doit contribuer à construire, parfois pour mieux les déconstruire et désamorcer la part d'injustice spatiale qu'elles induisent.

Le plus important pour nous a été de montrer que les campagnes françaises sont des espaces pluriels. Comme tout objet d'études en sciences sociales, l'espace des sociétés humaines, qui est l'objet d'étude propre à la géographie, demande de la nuance dans l'analyse. Les espaces ruraux sont variés tant par leurs paysages, que par leurs inégales densités de population, et leurs différentes fonctions productives (agricole, touristique, industrielle...). Cela entraîne une forte diversité des ruralités, entendues comme des ensembles de valeurs que les individus projettent sur les campagnes. Dès lors, l'image d'une campagne immobile doit être anéantie par l'importance des mobilités et la profondeur des transformations opérées dans l'espace rural.

L'espace rural est un dehors et un dedans, comme sur la photographie ci-dessus. Pour ceux qui le traversent, c'est un cadre de vie et de loisirs, ou même seulement un espace mis en scène et parcouru à grande vitesse entre deux villes ; pour ceux qui y vivent, c'est un territoire vécu, pratiqué au quotidien, un espace habité ou travaillé, dans le temps long des parcours de vie.

La ruralité est-elle désuète ? L'uniformisation des modes de vie, à l'échelle nationale et en lien avec la mondialisation, est acquise. Cette uniformisation a justifié l'abandon partiel du rural comme catégorie spatiale opérante dans la géographie actuelle. Or, la ruralité n'est plus un type d'espace (la campagne) mais une représentation (ce que nous considérons comme campagne) et sa pratique

(ce que nous faisons avec cette représentation). Dans la vie quotidienne, la ruralité est au cœur des préoccupations de millions de Français, d'autant qu'une nouvelle demande sociale a émergé : le « désir de campagne ». Cette revalorisation du monde rural, d'abord dans les esprits, puis dans la réalité des installations de nouveaux habitants, a réaffirmé le caractère multi-fonctionnel des campagnes, qui ne sont pas une réserve naturelle et agricole, mais un espace social multiple.

D'un côté la campagne est pensée comme l'espace de la stabilité, ce qu'elle n'est pas plus que la ville ; de l'autre elle est traversée par des enjeux nouveaux, qui modifient son apparence et son essence. Et de fait, l'espace rural est aussi l'espace politique de conflits qui mettent en scène des acteurs qui utilisent régulièrement l'image de la campagne pour ce qu'ils pensent qu'elle est, plutôt que pour ce qu'elle est vraiment : indéfinissable et insaisissable.

Cet ouvrage est une introduction à la géographie des espaces ruraux qui est aussi destinée à des lecteurs non spécialistes, et à ce titre il peut également être lu comme une introduction à la géographie. En effet, nous avons tenté de construire un outil double : d'une part pour les étudiants préparant des concours exigeants (agrégation de géographie, CAPES d'histoire-géographie) un manuel complet mobilisable dans tous les sujets sur la géographie de la France (même en partie ceux de géographie urbaine !), et d'autre part un outil de découverte pour un public peu spécialiste : élèves des classes préparatoires (en particulier Agro-Véto/BCPST), étudiants de 1er cycle, néoruraux soucieux de comprendre leur environnement d'installation, chargés de mission dont les territoires ruraux sont le nouvel espace professionnel. Ce livre est conçu comme une somme de connaissances qui doit permettre d'ouvrir des pistes problématisées de réflexion pour tous : citoyens, élus, universitaires...

Dans la forme, nous avons voulu un manuel le plus illustré possible : la géographie, l'écriture de l'espace terrestre, ne peut se passer d'aucune forme de graphie (le graphique, la cartographie, la photographie). Le modèle inspirant et revendiqué est l'indémodable ouvrage de Geneviève et Philippe Pinchemel : *La face de la terre*. Postulant qu'un manuel n'a pas besoin d'être triste pour être sérieux, nous avons fait notre possible pour multiplier les formes de discours et mobiliser des regards aussi originaux que possible. Cela n'empêche pas le respect des conventions académiques, car l'enseignement des méthodes passe aussi par l'exemple. Aussi nous sommes-nous efforcés de tenir le plan classique à trois parties, trois sous-parties, trois idées principales. La première partie donne à lire un tableau dynamique de l'espace rural français, en le replaçant dans le temps long : il s'agit de poser les axes structurants de l'analyse. La seconde partie étudie les campagnes au prisme des milieux naturels, reliant deux branches de la géographie autrefois distinctes, physique et humaine, basée sur les principes du développement durable. Enfin, la géographie régionale, de plus en plus rare parce qu'évoquant une tradition scientifique vieillie, fait l'objet de la troisième partie. Elle a toute sa place dans un outil de travail comme ce manuel pour permettre de localiser de manière plus fine, en établissant des nuances spatiales, les phénomènes décrits dans les deux premières parties.

1^{re} partie

Des territoires ruraux en mutation

Les espaces ruraux français sont à la fois le résultat d'évolutions passées, sur le temps long, et de mouvements de surface plus récents mais de grande ampleur. La trame de ces évolutions, visible dans les paysages, dans la répartition de la population, et dans celle des activités, organise le territoire français tout entier. Il s'agit ici d'expliquer ce qui structure, de manière dynamique à différentes échelles, l'espace rural d'aujourd'hui.

Chapitre 1 : Les grandes structures de l'espace rural français

« La France rurale est un grand pays complexe, qui réunit dans ses frontières et sous une même tonalité sociale les tenaces vestiges de civilisations agraires opposées. Longs champs sans clôtures autour des gros villages lorrains, enclos et hameaux bretons, village provençaux, pareils à des acropoles antiques, parcelles irrégulières du Languedoc et du Berry, ces images si différentes, que chacun d'entre nous, en fermant les yeux, peut voir se former devant le regard de la pensée, ne font qu'exprimer des contrastes humains très profonds. Je me suis efforcé de rendre justice à ces dissemblances et à beaucoup d'autres. »

Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, 1931.

Photographie 1 : Un paysage rural dans le département de la Loire



Photographie : François Arnal, 2014. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Au Nord de Saint-Étienne (Loire), sur la commune de Saint-Héand, un paysage rural vallonné. Les plateaux du Jarez atteignent les 600 m d'altitude. Des éléments bocagers sont visibles mais le remembrement a largement remodelé le parcellaire, comme le montre la présence de haies reliques. Les activités agricoles sont tournées vers une céréaliculture, ce qui n'exclue pas la présence de l'élevage (système de polyculture-élevage). L'influence de la grande ville proche se fait sentir par la périurbanisation, qui prend ici la forme d'un mitage pavillonnaire. Les activités agricoles sont très présentes : ce territoire n'est pas touché par la déprise. L'arbre n'est présent que dans les haies vives et quelques bosquets. La photographie rappelle aussi que la cohabitation entre activités agricoles et résidentialisation peut déboucher sur des conflits d'usage.

→ **Quels sont les héritages légués par les paysages et les systèmes agraires qui se sont succédé ?**

Les liens entre les paysages et la géographie agricole qui s'est développée au début du XX^e siècle sont nombreux. Ils ont permis de décrire les différentes formes d'occupation et d'organisation de l'espace rural dans la pure tradition de **l'école française de géographie**. La citation de Marc Bloch qui ouvre ce chapitre date de l'année où le taux d'urbanisation atteint 50 % en France, c'est-à-dire que pour la première fois les citadins deviennent majoritaires. Or la géographie est longtemps restée l'étude des paysages, des sociétés, des espaces ruraux, dans la continuité des historiens et géographes de l'école française de géographie.

La théorie de ces géographes est que la physionomie du rural plonge ses racines dans le passé. C'est une manière romantique de réfléchir sur l'espace français qui a influencé la constitution d'une nouvelle géographie de la France, laquelle a consisté à ramener l'objet de la discipline à l'étude des paysages. Cette pensée est incarnée par **Paul Vidal de la Blache** (1845-1918) et a longtemps donné aux activités agricoles une place centrale, voire unique dans l'étude de la ruralité.

Un territoire, étudié dans sa dimension spatiale, est toujours le résultat d'une histoire. Le propos n'est pas, dans cet ouvrage de géographie, de faire une histoire des campagnes françaises, même succinctement. Il convient néanmoins de tracer quelques grandes lignes maîtresses qui fourniront le cadre de l'étude des territoires ruraux. L'espace rural, à toutes les échelles, qui se donne à voir sur une carte, dans une photographie de paysage ou sur une vue aérienne, est un **palimpseste** : comme les panneaux destinés aux affiches électorales, il garde des traces de situations antérieures et révolues, sur lesquelles se sont superposés les modifications ultérieures, lesquelles ont parfois elles-mêmes été arrachées pour laisser deviner par endroit des **héritages** du passé. Le tracé des voies de communication, la forme des parcelles, leur taille et leur disposition, la concentration ou la dispersion de l'habitat, sont les résultats de choix successifs, opérés par les **sociétés rurales** des époques précédentes, en tenant compte des possibilités offertes par le milieu naturel, de leurs capacités techniques, et du contexte économique. À la lecture d'une carte géographique, l'œil exercé, ou seulement un peu entraîné, peut déceler ces choix et leur manifestation spatiale, même si en l'absence d'autre source, la grande diversité des situations conduit parfois à formuler ce qui doit rester des hypothèses. Précisons que cette construction de l'espace rural français n'est pas figée, au contraire les évolutions les plus rapides et les plus profondes sont les plus récentes, et elles se poursuivent encore aujourd'hui.

A. Des structures héritées de 2500 ans de civilisation agraire

La **Superficie Agricole Utilisée** (S.A.U.) de la France métropolitaine, c'est-à-dire l'ensemble des terrains dépendant d'une exploitation agricole, même non utilisés, représentait en l'an 2000 trente millions d'hectares, soit les trois cinquièmes du territoire. Cette superficie est le résultat d'une lente conquête de la forêt primaire qui couvrait presque toute l'Europe au néolithique, lorsque l'agriculture venue du Moyen-Orient a remplacé la chasse et la cueillette. Si les périodes de **défrichement** et de **reboisement** se sont succédé, la tendance actuelle est à un recul des surfaces cultivées.

1. De la polyculture à la spécialisation

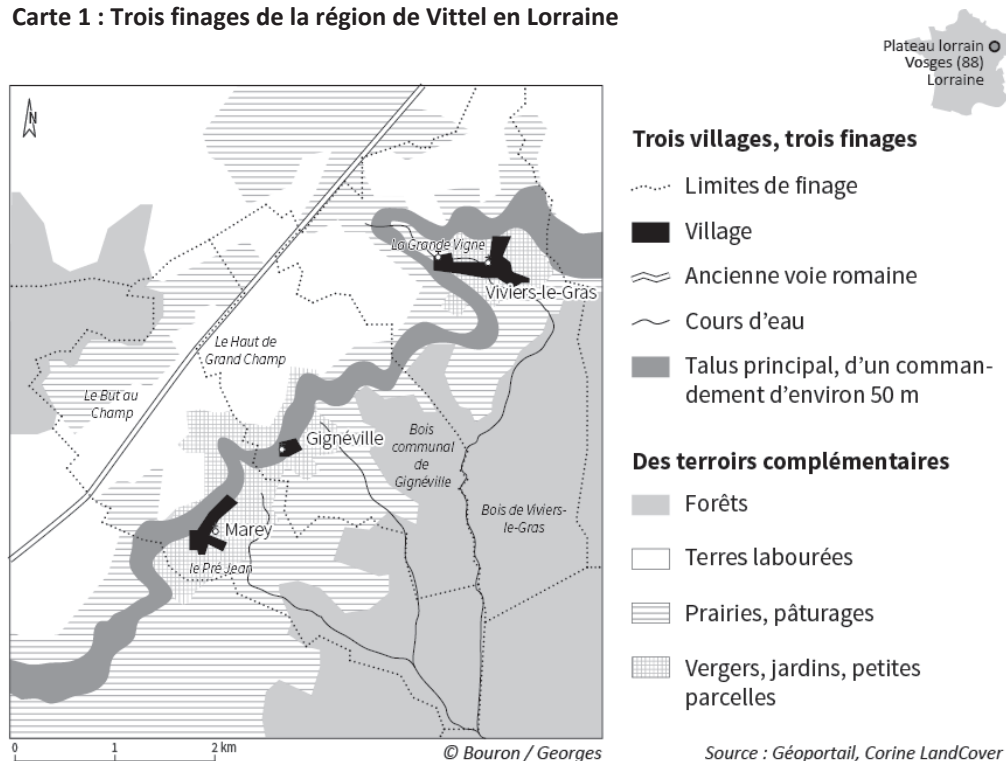
Des périodes les plus anciennes, il ne reste pratiquement rien que les vestiges archéologiques qui sont mis au jour par les grands chantiers comme les constructions d'infrastructures, en vertu d'une loi obligeant les entreprises chargées de ces chantiers de procéder à des fouilles préventives. Le peuplement très espacé du néolithique, puis des peuples celtes qui ont occupé la Gaule, laisse place après la conquête romaine à une structure foncière qu'on retrouve dans tout le monde méditerranéen, celui du *latifundium*, c'est-à-dire du **grand domaine agricole**. La *villa*, le siège de la grande exploitation, est un groupe de bâtiment comprenant les appartements du maître et de nombreuses dépendances. Les Romains ont également légué un **réseau de routes** célèbres par leur tracé rectiligne nécessitant de titanesques travaux de terrassement, et la construction d'ouvrages d'art (viaducs), donc certaines existent encore aujourd'hui. L'influence méditerranéenne s'exerce aussi sur les habitudes alimentaires et le vin, dont la commercialisation est facilitée par l'invention gauloise du tonneau, remplace progressivement la cervoise, l'ancêtre de la bière. L'essor de la **viticulture** est favorisé par la réputation des vins de Gaule, qui sont appréciés à Rome, et par la diffusion très progressive du christianisme au cours des premiers siècles de notre ère.

Dans un monde où les échanges commerciaux se font lentement et sont toujours aléatoires, voire risqués, les marchandises circulent peu. À l'exception de quelques produits comme le vin ou le sel, l'économie rurale est très largement limitée à une échelle locale. Chaque communauté villageoise, chaque grand domaine, doit produire la presque totalité de ce qu'il consomme. Cette nécessité d'une **polyculture** reste vraie jusqu'au XIX^e siècle. De même, la concentration des meilleures terres entre les mains de quelques propriétaires puissants continue de cohabiter avec l'extrême morcellement de la petite propriété paysanne, même si les formes diffèrent de celles de l'époque romaine. Au Moyen-Âge, les guerres fréquentes obligent les paysans à se placer sous la protection d'un seigneur, au prix de leur liberté économique et juridique. À la villa du système romain succède la **seigneurie**, vaste domaine foncier contrôlé par un seigneur, noble ou ecclésiastique. Vers les X^e et XI^e siècles, la recherche de la sécurité des murs du château, dans lequel on peut se réfugier en cas de danger, et la pratique d'une religion commune, le christianisme, pousse les communautés paysannes à regrouper leurs habitations : on assiste alors à la naissance du **village** médiéval. S'il ne reste rien aujourd'hui des habitations précaires de ces premiers villages, leur nom, leur forme, le tracé de leurs rues, et dans certains cas les murs de l'église, ont parfois perduré jusqu'à nous. Chaque **communauté villageoise** exploite un territoire, ce qu'on appelle son **finage**. Les limites du finage évoluent lentement avec celles des surfaces cultivées, s'élargissant lentement en suivant la croissance démographique, et se rétrécissant brusquement dans les périodes de crise démographique. Aujourd'hui, on parle simplement de **finage** pour désigner le territoire d'une commune, qui est représenté sur les cartes topographiques par un trait pointillé noir. Cela correspond aux limites administratives des communes, fixées pendant la Révolution française, dès décembre 1789. En réalité, pour la majorité des petits villages qui ne possédaient pas d'institution municipale, les Révolutionnaires ont repris les limites des **paroisses**. Plus petit échelon du maillage territorial ecclésiastique, la paroisse est le territoire sur lequel exerce un curé. En somme, la limite des communes actuelles reprend celle des paroisses qui elles-mêmes recouvrent le territoire exploité par les communautés villageoises. Ce territoire, le finage, est

le résultat des choix opérés par ces communautés. D'une manière, on retiendra deux règles générales : en habitat groupé, le village se trouve presque toujours au centre du finage, et ce dernier témoigne le plus souvent d'une volonté de **complémentarité**. Celle-ci est indispensable dans un système de polyculture et d'**agriculture vivrière** qui doit nourrir celui qui produit (mais aussi dégager un petit surplus qui sera vendu pour acheter ce qui manque, et surtout payer l'impôt). Chaque finage repose donc sur l'exploitation de plusieurs **terroirs**, qui sont des portions de terrain caractérisé par des propriétés pédologiques et climatiques. Un coteau argilo-calcaire exposé à l'Est, une dépression argileuse humide, ou un plateau calcaire bien drainé, sont autant de terroirs qui n'offrent pas les mêmes propriétés agronomiques et seront plus favorables l'un à la vigne, l'autre la prairie, le dernier aux cultures. Traditionnellement, chaque village reposait sur trois grands ensembles de terroirs auxquels on a laissé leurs noms latins : l'*ager*, les terres cultivées sur lesquelles on libérait les bêtes après la moisson, le *saltus*, composé de landes, forêts et parcours réservés aux troupeaux, et la *silva*, la forêt destinée à la chasse et à l'exploitation du bois.

L'étude de chaque finage nous apprend beaucoup sur les choix opérés par les communautés villageoises. Intéressons-nous à l'exemple de trois communes situées dans la région de Vittel (Carte 1). Le substrat est une succession de côtes orientées SO/NE qui terminent des bas-plateaux et surplombent des dépressions. Les villages sont justement implantés sur un talus : c'est un choix fréquent parce qu'il permet de bénéficier à la fois d'une position défensive et de profiter de la complémentarité des terroirs. Ce **talus** bénéficie aussi d'une bonne exposition au Sud, ce qui

Carte 1 : Trois finages de la région de Vittel en Lorraine



permettait la culture des arbres fruitiers et de la vigne. Celle-ci a disparu aujourd'hui, mais des toponymes en attestent la présence autrefois. En contre-bas du talus, les parties humides sont vouées à la **prairie**, puis s'amorce une nouvelle côte formant l'esquisse d'un nouveau plateau : ces parties sont recouvertes par les **bois communaux**. Les cultures labourées sont installées sur le revers, en surplomb du village, sur les sols les mieux drainés dans cette région globalement humide. Puis, une nouvelle succession de bois et de prairies marque la limite du finage et le début du territoire communal voisin. Si les routes n'ont pas été représentées sur la carte par souci de lisibilité, on note cependant la présence d'une ancienne **voie romaine**, devenue une route départementale, parallèle au talus. Les finages sont organisés en bandes parallèles, orientées Sud-Ouest/Nord-Est, et l'étirement de leur forme perpendiculairement répond bien à la nécessité de profiter au mieux de la complémentarité des terroirs.

La diversité dans l'occupation des sols, tels qu'elle s'est longtemps présentée dans les communes rurales françaises, a aujourd'hui en partie disparu. Elle apparaît encore par les **toponymes** : les noms de lieux qui fourmillent sur les cartes topographiques. La plupart sont des **lieux-dits**, des noms que les locaux ont donné à des **hameaux** ou à des **parcelles**. L'onomastique, la science des noms propres, est une discipline difficile qui implique de maîtriser l'étymologie, aussi l'étude des toponymes est-elle un exercice périlleux. Toutefois, rien n'interdit de faire des hypothèses pour peu qu'on s'abstienne de propositions fantaisistes. « Le moulin » ou « Les champs » indique la présence de céréaliculture, les « prés », « pâquis », « herbus », témoignent de pâturages, même si ces activités ont pu être remplacées par d'autres postérieurement à la fixation de ces noms. Les toponymes ont donc fixé un état antérieur, et s'ils éclairent les potentialités des différents terroirs, ils n'ont pas pu suivre les évolutions des systèmes agraires. En effet, une **spécialisation** des campagnes françaises s'est progressivement mise en place. Avant même l'ère industrielle, la stabilisation des frontières et le contrôle strict du territoire par la monarchie française a favorisé les échanges intérieurs, et des régions ont pu développer des cultures pour lesquelles elles disposaient de conditions favorables. Certains vignobles se sont développés dès le Moyen-Âge sous l'impulsion des grandes abbayes, et sous l'effet de la demande des cours princières : le Val de Loire fournissait la cour du roi de France, le Bordelais la monarchie anglaise, et les ducs de Bourgogne n'eurent qu'à se servir aux portes de leur capitale. La Normandie alimentait les marchés urbains, notamment parisien, en plantes destinées au tissage (lin, chanvre) et en viande bovine. Pendant la période de la colonisation française de l'Amérique, à partir du XVI^e siècle, les colonies sont vouées à la production des plantes tropicales pour approvisionner la métropole : café, cacao, canne à sucre et vanille. Les « îles à sucre » des Antilles ont gardé des traces profondes de cette quasi-monoculture dans un système esclavagiste.